



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2012

Ouverture de la séance: à 19h50 à la buvette du stand de tir de Oulens s/ Echallens.

Nombre de membres présents: 18.

Membres excusés: Georges CLAVEL et Frédéric MERMOUD.

Notre président Pierre GIROD ayant démissionné en automne dernier, c'est notre vice-président Stéphane BINGGELI qui dirige cette assemblée. Il nous fait savoir que selon l'article 13 des statuts de la société, l'assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer.

L'assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres / démissions
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Rapport du président
6. Élections statutaires
7. Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service
8. Communications du comité
9. Divers et propositions individuelles



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2012

Point 1 Nouveaux membres / démissions

1.1 Nouveaux membres

Patrick PIZZOTTI rejoint la société par acclamations.

1.2 Démissions

Mathias HILPERT démissionne de la société.

Point 2 Nomination des scrutateurs

Si le bulletin secret est demandé pour un vote, des scrutateurs seront désignés. Dans ce cas, Patrick HEYSÉ, notre caissier, officiera comme chef de bureau.

Point 3 Approbation du dernier procès-verbal

Notre secrétaire, Sylvain CONSTANTIN, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2011. La parole n'est pas demandée et ce procès-verbal est accepté tel que présenté avec remerciements à son auteur.

Point 4 Approbation des comptes

Notre caissier, Patrick HEYSÉ, nous présente les comptes de l'exercice 2011.

Notre société présente un solde positif de 5319.85 CHF avec une fortune au 31 décembre 2011 de 26'099.60 CHF.

Stéphane BINGGELI nous fait part que la caisse a à nouveau disparu du stand cette année. Ce sujet sera discuté plus tard.

Philippe ROULIN demande la raison du solde débiteur de 6'652.45. Notre caissier nous répond que la facturation aux membres s'est faite tardivement et tout le monde n'a pas encore payé sa facture.

Michel MERMOUD demande la raison du déficit sur la vente de boissons. Comme déjà expliqué lors de précédentes assemblées, ce poste n'est pas prévu pour faire du bénéfice. Il récompense les personnes qui travaillent à la journée d'entretien ou lors des tirs militaires. Ces personnes ne payent pas leur repas ou boissons.

Michel nous demande également si le système de coches pour les boissons fonctionne correctement. Patrick HEYSÉ nous répond que dans l'ensemble, ce système fonctionne bien.

La parole n'est plus demandée. Blaise GONIN nous donne lecture du rapport de la commission de gestion. Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes et invite ensuite les membres à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée décharge les organes responsables par acclamations.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2012

Point 5 Rapport d'activités

5.1 Rapport du vice-président

La participation aux tirs obligatoires et tirs en campagne pour l'année 2010 se décompte comme suit:
72 programmes obligatoires et 19 tirs en campagne.

5.2 Séance de comité

Les membres du comité de la société se sont réunis à plusieurs reprises pour organiser la saison de tir à venir ainsi que suite à la démission de Pierre GIROD.

Point 6 Élections statutaires

Selon l'article 18 des statuts de la société, la prochaine élection du comité aura lieu en 2013. Toutefois, nous avons eu deux démissions au sein du comité.

- Pierre GIROD nous a fait part de sa volonté de remettre sa fonction de président avec effet immédiat en automne dernier.
- Eric ROULIN nous fait part également de sa volonté de remettre ses responsabilités.

6.1 Élection du comité

Pour remplacer ces départs, le comité a approché deux membres de la société et propose donc:

- Blaise GONIN en qualité de chef des tirs.
- Sylvain BIGLER en tant que président.

L'assemblée n'y voit pas d'objections et accepte cette proposition par acclamations.

Le comité de la société se présente comme suit pour la saison 2012-2013:

Président: Sylvain BIGLER
Vice-président: Stéphane BINGGELI
Caissier: Patrick HEYSÉ
Secrétaire: Sylvain CONSTANTIN
Chef des tirs: Blaise GONIN

6.2 Élection de la commission de gestion

La commission de gestion se compose comme suit pour la saison 2012-2013:

Premier vérificateur: Daniel BADOUX
Deuxième vérificateur: Andy MATHYS
Suppléante: Véronique MOULLET



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2012

Point 7 Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Le programme du tir obligatoire reste inchangé. Un minimum de 42 points avec un maximum de 3 zéros est toujours demandé pour le réussir.

Les classes d'âge sont définies comme suit:

Actifs: de 1953 à 1991

Vétérans: de 1941 à 1952

Séniors vétérans: jusqu'à 1941

Juniors: de 1992 à 1995

Adolescents: de 1996 à 2002

Sont astreints, les militaires qui ont accompli leur école de recrues en 2011, et jusqu'à la classe d'âge 1978.

Les prestations restent inchangées: 160.- CHF de base, 18.- CHF pour un tir obligatoire effectué par un militaire astreint et 8.- CHF pour un tir en campagne.

Notre vice-président nous rappelle que les munitions lors de répétition sont à la charge du tireur.

Point 8 Communications du comité

8.1 Journée d'entretien

La journée d'entretien s'est déroulée le 31 mars dernier. Merci à tous les participants.

8.2 Communications du chef des tirs

Eric ROULIN prends la parole pour sa dernière communication en tant que chef des tirs.

Il nous fait le topo des tirs prévus cette année, des travaux encore à effectuer au stand et des dernières informations concernant les tirs obligatoires.

8.3 Munition vendue au stand

Suite à la facturation des munitions, il apparaît que certains membres prenaient des munitions non compatible avec leur arme ou en quantité importante. Le comité ne veut pas prendre la responsabilité de vendre des munitions utilisées à d'autres fins que celles utilisées au stand. Il est donc demandé aux membres de retirer uniquement la munition nécessaire à leur activité au sein de la société.

8.4 Vol de la caisse

Comme soulevé au point 4, la caisse, qui se trouvait dans le coffre, contenant environ 130.- CHF a disparu entre le tir de clôture et début janvier. Pour éviter le maximum de désagrément aux personnes ayant accès au coffre, notre vice-président nous laisse jusqu'au 10 mai pour que l'éventuel coupable se dénonce ou rende l'argent anonymement. Passé ce délai, il ira déposer officiellement plainte à la police. Philippe ROULIN demande si tous les concernés ont été avertis de ce délai. La réponse est oui.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2012

8.5 Licences

Un petit rappel à tous les possesseurs d'une licence: Si le titulaire ne veut pas renouveler sa licence pour l'année suivante, il doit l'annoncer au secrétaire avant la fin de l'année. Ce dernier nous le rappellera dans la convocation au tir de clôture.

8.6 Constructions à Bettens

Nous avons fait parvenir une lettre dans le délai de la mise à l'enquête pour qu'une remarque soit ajoutée sur le permis de construire concernant nos installations et les nuisances y relatives.

Point 9 Divers et propositions individuelles

Selon l'article 16 des statuts de la société, aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais. Stéphane BINGGELI donne néanmoins la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Une discussion commence sur l'assainissement des buttes. Notre caissier nous fait savoir que le délai pour désaffecter le terrain est 2020. Il précise également qu'il faut compter de 15 à 20'000.- CHF par cible. Cette charge devrait être supportée par la commune. Il resterait ensuite à la société de poser des récupérateurs de balles, ce qui devrait nous coûter de 4 à 6'000.- CHF par récupérateur. Le comité communiquera sur ce sujet en temps voulu.

La parole est donnée à notre chef des tirs pour la proclamation des résultats du tir d'ouverture. Blaise GONIN, avec un total de 439 points repart avec la garde du mousqueton pour une année. Eric ROULIN remercie les membres du comité, les membres actuels et futurs.

Notre vice-président remercie les membres présents pour leur participation ainsi que Rénaud VULLIAMY pour la préparation du repas. Ce dernier est chaleureusement acclamé.

Notre vice-président clôt l'assemblée à 21h57.

Le secrétaire

Le vice-président

Sylvain CONSTANTIN

Stéphane BINGGELI